

Appel pour le Denier - Messe du 15 août 2025 (Assomption)

Ce n'est pas sans une certaine émotion que pour la dernière fois en la présence du Père Nicolas, je m'adresse à vous, ses fidèles paroissiens qui lui devez beaucoup, pour faire une piqûre de rappel concernant le Denier de l'Eglise.

Vous le savez, il y a deux grandes catégories de collectes en faveur de l'Eglise :

la première concerne la quête et le casuel qui, lui, est une contribution que nous offrons lors des baptêmes, des mariages ou des funérailles ; cette première catégorie sert à couvrir les besoins de la paroisse, ses frais de fonctionnement, de chauffage etc.

la seconde concerne le Denier de l'Eglise et, marginalement, l'offrande de messe. Elle sert à couvrir les besoins financiers des prêtres et des permanents laïcs.

Rémunération, charges sociales, frais de déplacement, complément de retraite, frais de dépendance des prêtres âgés sont ainsi à la charge du Denier.

Il s'agit donc d'assurer à nos pasteurs la ressource financière nécessaire à leur mission, mission fondamentale qui est d'animer et de coordonner la vie de notre communauté chrétienne.

Dans notre diocèse d'Autun, 194 personnes sont bénéficiaires de la collecte du Denier :

132 prêtres en activité ou à la retraite et 62 permanents laïcs.

Entre 2022 et 2024, cette collecte n'a cessé de baisser de 2 110 000 euros à 1 980 000 euros, soit 130 000 euros en moins.

1 980 000 euros pour 194 personnes, cela donne une allocation moyenne de 850 euros par mois.

On conviendra que c'est fort peu... Par comparaison, le SMIC, lui, est à 1 800 euros.

Le nombre de donateurs est également en baisse, de 8 370 à 7 560 : 810 donateurs en moins.

C'est beaucoup, c'est trop mais, curieusement, il s'avère que 60% des donateurs ont plus de 80 ans ! Je vous laisse le soin de faire un lien possible entre l'âge des donateurs et leur moindre nombre...

En tout cas, il faut que ceux qui ont moins de 80 ans se réveillent !

Qu'en est-il de notre paroisse ?

En 2024 elle a donné 44 650 euros, en baisse de 6% par rapport à 2023.

Si ce montant la place en 13e position parmi les 48 paroisses du diocèse, ce qui est honorable pour une paroisse de la taille d'une petite ville, penchons-nous néanmoins sur quelques chiffres :

Nombre d'habitants vivant à l'ombre de nos 15 clochers = environ 10 000

Nombre de ceux qui se disent catholiques = environ 7 000

Nombre de ceux qui se disent pratiquants = environ 1 800

Nombre de messalisants c'est-à-dire ceux déclarant être présents à la messe dominicale de manière habituelle ou occasionnelle = environ 500

Enfin, nombre de donateurs au Denier = 127 ...

127, ce n'est donc que	25% de ceux qui assistent plus ou moins régulièrement à la messe
	7% de ceux qui se disent pratiquants
	et, surtout, 2% de ceux qui se disent catholiques.

Alors, que faire ? Au minimum se scandaliser de l'insuffisance du nombre de donateurs et faire, chacun en conscience, l'effort de participer à cette collecte. Donnons et faisons donner !

Comment faire ? En allant sur le site internet de la paroisse ou sur celui du diocèse où l'on trouvera toutes les informations utiles pour que les brebis que nous sommes puissions paître en paix après s'être acquittées de ce Denier dans une démarche de justice, de gratitude et de solidarité envers nos pasteurs et parmi eux, envers le Père Nicolas qui nous a si généreusement accompagné et guidé durant ces dix-huit dernières années qu'il a consacrées à notre paroisse.

Amen !